

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le lundi premier jour du mois de décembre deux mille huit à 20 heures, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

**1<sup>er</sup> décembre 2008**

- Monsieur le maire Albert Santerre;
- Madame et Messieurs les conseillers : Benoît Lamontagne, Donald Pinard, Josée Goyette, Benoît Fontaine, Gaétan Falcon et Daniel Ouellette formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
- Monique Aubry, directrice générale - secrétaire-trésorière, est présente.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière
  2. Considération et adoption de l'ordre du jour
  3. Considération et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2008
  4. Première période de questions
  5. VOIRIE MUNICIPALE : Dépenses en voirie municipale pour le mois de novembre 2008 :
  6. AVIS DE MOTION – règlement d'imposition des taxes foncières de l'année 2009
  7. Demande d'appui de la Municipalité de Brigham concernant l'implantation d'une tour de télécommunication sur le chemin Fordyce
  8. Appui au projet l'Odyssée du bassin versant de la baie Missisquoi
  9. Projet de convention pour l'émission des services de permis et inspection
  10. Nouveau régime de retraite des employés municipaux du Québec
  11. Transfert budgétaire :
    - 1571,22 \$ de l'administration générale à hygiène du milieu;
    - 5900 \$ de l'administration générale à transport routier;
    - 1219,51 \$ de circulation et stationnement à aménagement et urbanisme
  12. Approbation des dépenses suivantes :
    - Ville de Cowansville frais administratifs du 1<sup>er</sup> juillet au 30 sept. - 250 \$
  13. Approbation de la soumission de Laboratoires d'analyses S.M. inc. au montant de 1195,05 \$ plus taxes pour le contrôle de l'eau potable et l'eau brute en 2009
  14. Invitation au sommet de la santé publique dans Brome-Missisquoi le mercredi 10 décembre 2008 à 8 hres à la salle des Chevaliers de Colomb à Cowansville
  15. Deuxième période de questions
  16. Correspondance de monsieur le maire
  17. Affaires diverses
  18. Approbation des comptes à payer
  19. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.
-



1. **Monsieur le maire Albert Santerre récite la prière d'usage.**

**2008.12225** 2. **Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2008**

Il est proposé par Daniel Ouellette, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour proposé le 1<sup>er</sup> décembre 2008 soit et est approuvé tel que présenté en laissant le point 17, affaires diverses, ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE.

**2008.12226** 3. **Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2008**

Il est proposé par Benoît Fontaine, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 novembre 2008 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE.

4. **Première période de questions.**

5. **Voirie municipale :**

Les dépenses en voirie municipale du mois de novembre 2008 sont :

• Les Pétroles Dupont inc. 1135.4 litres	1 273,45
• DRL Beaudoin équipement – boulon & noix	169,31
• Seney Électrique : extensions, réseau éclairage	355,57
• Équipements Inotrac inc.	230,08
• Garage Denis Gagnon	527,13 = 2 555,54 \$
	-----

**2008.12227** 6. **AVIS DE MOTION - règlement d'imposition des taxes de l'année 2009**

Monsieur le conseiller Donald Pinard donne un AVIS DE MOTION qu'il ou un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un règlement portant le numéro 302.012009 relatif à l'imposition de la taxe foncière 2009, la taxe spéciale pour le remboursement de l'emprunt prévu au règlement 289.022005, la tarification des matières résiduelles et des matières recyclables pour 2009, la tarification pour la vidange des fosses septiques, le taux d'intérêt sur les arrrages de taxes et autres créances ainsi que les modalités de paiement établissant la date de chacun des trois versements.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, à une prochaine session du conseil, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil.

**2008.12228** 7. **Bell Mobilité – Tour de télécommunication chemin Fordyce**

**ATTENDU** que Bell Mobilité désire installer une tour de télécommunication de 91.44 mètres (300pieds) près du chemin Fordyce;

**ATTENDU** l'avis de NAV CANADA à l'effet que l'installation d'une tour de cette hauteur empêchera les avions d'atterrir sur la piste 05L de l'Aéroport régional de Bromont;

**ATTENDU** l'importance de l'Aéroport de Bromont pour le développement économique de la région;

**ATTENDU** qu'une tour de cette hauteur à proximité de l'aéroport constituerait un danger pour la sécurité des pilotes et des usagers du transport aérien;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Benoît Fontaine, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

D'aviser Bell Mobilité que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge s'oppose à son projet d'installer une tour de 91.44 mètres près du chemin Fordyce.



QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Régie aéroportuaire régionale des Cantons de l'Est, à la MRC de Brome-Missisquoi, aux députés et à la Municipalité de Brigham.

ADOPTÉE.

**2008.12229**    **8.    Appui au projet l'Odyssée du bassin versant de la baie Missisquoi**

**ATTENDU** que la corporation Bassin Versant Baie Missisquoi demande à la municipalité d'appuyer le projet « L'odyssée du bassin versant de la baie Missisquoi »;

**ATTENDU** que la municipalité doit indiquer de quelle façon elle participera au dit projet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Ouellette, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil appui moralement le projet « L'Odyssée du bassin versant de la baie Missisquoi » et collaborera au dit projet par le biais de sa contribution pour un montant de deux cents dollars au projet d'activité éducative « Les mousquetaires de l'eau claire » dans le cadre du pacte rural 2009.

QUE la directrice générale – secrétaire trésorière soit autorisée à signer la lettre d'appui à cet effet.

ADOPTÉE.

**2008.12230**    **11.    Transfert budgétaire**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Benoît Fontaine et résolu à l'unanimité;

QUE conformément à la recommandation de la directrice générale – secrétaire trésorière, ce conseil autorise les transferts budgétaires visant à rééquilibrer les postes budgétaires 2008 comme suit:

- Un montant de 1571,22 \$ de l'administration générale à hygiène du milieu;
- Un montant de 5 900 \$ de l'administration générale à transport routier
- Un montant de 1219,51 \$ du poste circulation et stationnement à aménagement et urbanisme.

ADOPTÉE.

**200812231**    **12.    Approbation des dépense du mois de novembre 2008**

Il est proposé par Daniel Ouellette, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil approuve la facture de la Ville de Cowansville pour le paiement des frais administratifs du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2008 au montant de deux cent cinquante dollars (250 \$).

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire «SERVICES JURIDIQUES» pour la dépense décrite dans la présente résolution.

**200812.232**    **13.    Contrôle de l'eau potable au Centre communautaire – soumission pour les analyses d'eau**

Il est proposé par Gaétan Falcon, appuyé par Benoît Fontaine et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil accepte la soumission de Laboratoires d'analyses S.M. inc. au montant de mille cent quatre-vingt quinze dollars et cinq cents (1 195,05 \$) plus taxes pour le contrôle de l'eau potable au Centre communautaire, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009, comprenant les analyses d'eau coliformes totaux, escherichia coli, turbidité nitrites-nitrates, substances inorganiques et eau brute.

QUE la directrice générale – secrétaire trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom



de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, le document « acceptation de soumission » des Laboratoires d'analyses S.M. inc.

**ADOPTÉE.**

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire «ANALYSES D'EAU AU CENTRE COMMUNAUTAIRE» pour la dépense décrite dans la présente résolution.

**14. Participation au sommet de la santé publique**

Monsieur le maire Albert Santerre et Madame la conseillère Josée Goyette participeront au sommet de la santé publique dans Brome-Missisquoi qui se tiendra le mercredi 10 décembre 2008 à 8 hres au CLSC de Cowansville.

**2008.12233 18. Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par Gaétan Falcon, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE les comptes qui suivent soient approuvés et payés :

422	Annulation du chèque 415	(915,35) \$
423	M.R.C. du Haut-Richelieu collecte sélective novembre	915,35
424	Hydro Québec Électricité mairie	601,56
425	Infotech frais déplacement formateur	220,15
426	Les Pétroles Dupont inc. huile à chauffage et diesel	2 684,58
427	Garage McDermott inc. ouvrage sur 6 roues	512,45
428	Les Carrières Marchand inc. 195.64 T. pierre 0-3/8	1 612,04
429	DRL/Beaudoin équipement boulon et noix	169,31
430	Garage Denis Gagnon ouvrage 10 roues	527,13
431	Fédération Québécoise des municipalités-frais Dicom	23,03
432	Seney Électrique inc. extensions et entretien réseau	355,57
433	Imprimerie CCL sceau de bureau	162,54
434	J.A. Beaudoin Construction nivelage 30,66 km	1 868,80
435	Petite caisse timbres, communiqué, lait, eau	48,39
436	André Gagnon 1 <sup>er</sup> versement déneigement cours	560,00
437	Rona Lévesque déglaçant	334,37
438	Librairie moderne livres de bibliothèque	472,60
439	Desjardins sécurité financière remises de l'employeur	600,12
440	Les machineries Tenco ltée gratte arrière	6 354,86
441	R.I.E.D.S.B.M. enfouissement novembre	841,12
442	Municipalité de Sainte-Sabine frais déplacement	9,80
443	Laboratoires d'analyses S.M. contrôle de l'eau	38,43
444	Gestion électronique des permis émission des permis	920,22
445	Les services sanitaires Deslandes vidange fosse septique	282,19
446	Ville de Cowansville frais adm. 1 <sup>er</sup> juil. au 30 sept.	250,00
447	Nopac Environnement matières résiduelles déc.	1 993,19
448	Clément Déragon Conciergerie entretien c. comm.	42,36
449	Équipements Inotrac inc. pièces pour pépîne	230,08
450	Manon Dupuis entretien c.comm.	150,00
451	M.R.C. Haut-Richelieu collecte sélective décembre	915,35
452	Papeterie Coupal inc. papiers Noël, fles 8 1/2 x11	87,90
453	Hydro Québec éclairage des rues	286,83
454	Desjardins Sécurité financière – remises de l'employeur	806,17
455	Télébec ltée services téléphoniques	189,79
456	Telus cellulaires	153,69
SALAIRES :		
90077	Monique Aubry rémunération décembre	1 899,62
90078	Michel Brais semaine du 1 au 5 déc.	486,74
90079	Gaétan Falcon rémunération conseiller	2 624,78
90080	Benoît Fontaine rémunération conseiller	2 266,40
90081	Benoît Lamontange rém. Conseiller	2 266,40
90082	Donald Pinard rémunération conseiller	2 355,99
90083	Josée Goyette rémunération conseiller	2 266,40
90084	Daniel Ouellette rémunération conseiller	2 266,40
90085	Albert Santerre rémunération maire	8 820,50
90086	Michel Brais semaine du 8 au 12 déc.	486,74
90087	Albert Santerre rém. 13 comités	582,37
90088	Michel Brais semaine du 15 au 19 déc.	486,74
90089	Michel Brais semaine du 22 au 26 déc.	486,74



TOTAL : 51 600,44 \$

-----  
=====

ADOPTÉE.

**2008.12234** 19. **Ajournement de la séance ordinaire**

Il est proposé par Benoît Fontaine, appuyé par Daniel Ouellette et résolu à l'unanimité;

QUE la présente séance soit ajournée au jeudi 11 décembre 2008 à 20 h 45.

ADOPTÉE.

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire

\_\_\_\_\_  
Monique Aubry, directrice générale – secrétaire trésorière.

=====

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le jeudi onzième jour du mois de décembre deux mille huit à 19 h 30 heures, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

- 11 décembre 2008**
- Monsieur le maire Albert Santerre;
  - Messieurs les conseillers Benoît Lamontagne, Donald Pinard, et Gaétan Falcon formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
  - Les conseillers Josée Goyette, Benoît Fontaine et Daniel Ouellette sont absents.
  - Monique Aubry, directrice générale - secrétaire-trésorière, est présente.

L'avis de convocation a été signifié tel que prévu au Code municipal, aux conseillers qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance. Un avis public a dûment été affiché aux deux endroits prévus par le conseil municipal.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du cahier des prévisions budgétaires de l'année 2009;
- 2- Période de questions sur les prévisions budgétaires
- 3- Clôture de la session.

**2008.12235** 1. **Approbation du cahier des prévisions budgétaires 2009**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Gaétan Falcon et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil approuve le cahier des prévisions budgétaires pour l'année 2009 estimant des recettes de 813 824 \$, des dépenses de fonctionnement de 676 976 \$, des affectations totalisant 135 000 \$ et un montant de 1 848 \$ pour le remboursement de l'emprunt. La taxe foncière générale est établie à soixante-dix huit cents (0,78 \$) du 100 \$ d'évaluation, la taxe spéciale 0,0024 \$ du 100 \$ d'évaluation, le tarif pour la collecte des matières résiduelles à 117,34\$ par unité de logement, commerce et exploitation agricole et le tarif pour la collecte sélective à 40,66 \$ par unité de logement, commerce et exploitation agricole.

Le cahier des prévisions budgétaires dûment complété sera transmis au Ministre des Affaires municipales dans les soixante jours de son adoption et le document explicatif du budget 2009 sera distribué gratuitement à chaque numéro civique sur le territoire de la municipalité conformément à l'article 957 du Code municipal.

ADOPTÉE.

2. **Période de questions**

**2008.12236** 3. **Clôture de la session**

Il est proposé par Gaétan Falcon, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;



QUE la présente séance soit clôturée

ADOPTÉE.

Albert Santerre, maire

Monique Aubry, directrice générale – secrétaire trésorière.

=====  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le jeudi onzième jour du mois de décembre deux mille huit à 20 h 30, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

- Monsieur le maire Albert Santerre,
- Messieurs les conseillers : Benoît Lamontagne, Donald Pinard et Gaétan Falcon formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
- Les conseillers Josée Goyette, Benoît Fontaine et Daniel Ouellette sont absents.
- Monique Aubry, directrice générale - secrétaire-trésorière, est présente.

**11 décembre 2008**

L'avis de convocation a été signifié tel que prévu au Code municipal, aux conseillers qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance. Un avis public a dûment été affiché aux deux endroits prévus par le conseil municipal.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011
2. Période de questions
3. Clôture de la session.

**2008.12237**    1.    **Approbation du programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil adopte, conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois années subséquentes comme suit :

EN 2009 :	- Déplacement de la ligne électrique	75 000 \$
	- remplacement de la ligne téléphonique	25 000
	- Travaux sur le Rang de l'Église Nord	35 000
		-----
		135 000 \$
		=====

L'évaluation des coûts des travaux sur le rang de l'Église Nord s'élèvent à 350 000 \$. La subvention de la taxe d'accise sur l'essence au montant de 297 000 \$ servira au paiement des travaux. La différence des coûts seront assumés par la subvention obtenue du député et au besoin par le surplus accumulé.

EN 2010 :    Travaux sur le rang de l'Église Nord    120 000 \$  
                  Rapiéçage mécanisé                    40 000

EN 2011 :    Travaux sur le rang de l'Église Nord    120 000 \$  
                  Rapiéçage mécanisé                    40 000.

ADOPTÉE.

**2. Période de questions**

**2008.12238**    3.    **Clôture de la session**

Il est proposé par Gaétan Falcon, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE la présente séance soit clôturée.



ADOPTÉE.

---

Albert Santerre, maire

---

Monique Aubry, directrice générale – secrétaire trésorière.

---

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

À une séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le jeudi onzième jour du mois de décembre deux mille huit à 20 h 45, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

**11 décembre 2008**

- Monsieur le maire Albert Santerre;
- Messieurs les conseillers : Benoît Lamontagne, Donald Pinard et Gaétan Falcon formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
- Les conseillers Josée Goyette, Benoît Fontaine et Daniel Ouellette sont absents.
- Monique Aubry, directrice générale - secrétaire-trésorière, est présente.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation de l'entente de services d'émission des permis et inspection

**2008.12239 Approbation de l'entente de services d'émission des permis et inspection**

**ATTENDU** la nouvelle entente d'émission des permis et inspection proposée par Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection municipale inc., représentée par Jean Vasseur, président directeur général;

**ATTENDU** qu'il convient de nommer Madame Audrée Pelchat et/ou Jean Vasseur en tant qu'inspecteur municipal en bâtiment de la municipalité;

**ATTENDU** que la présente entente entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009;

En conséquence, il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Gaétan Falcon et résolu à l'unanimité;

**QUE** ce conseil autorise le maire et la directrice générale – secrétaire trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, la convention pour les services de permis et inspection avec Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. représenté par Jean Vasseur, président directeur général.

**QUE** la durée de la présente convention soit fixée à une année comprenant au moins une demi (1/2) journée ou 3,5 heures de service par semaine aux bureaux de la municipalité et un minimum de dix (10) heures par mois à partir du bureau régional, étant la place d'affaires de la firme.

**QUE** le tarif journalier soit de deux cent quatre-vingt cinq dollars (285 \$) par jour de travail tarifée en proportion des heures travaillées, soit un minimum de cent quarante deux dollars et cinquante cents (142,50 \$) par semaine ainsi qu'un forfait mensuel de quatre cent cinquante dollars (450 \$/mois) ;

**QUE** monsieur Jean Vasseur et/ou madame Audrée Pelchat soient nommés pour agir pour et au nom de Gestion de services techniques et d'inspection municipale inc. dans l'application des règlements de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge conformément à la description de tâches décrites au projet de convention pour les services de permis et inspection notamment :

- Voir à l'application des règlements de zonage, lotissement, construction, les règlements administratifs sur l'émission des permis et certificats, les règlements sur les PAE, PIIA et sur les dérogations mineures, le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8), le règlement sur le captage des eaux souterraines les règlements de contrôle intérimaire de la MRC de Brome-Missisquoi;



- Constaté les infractions aux règlements et émettre les avis et constats d'infraction requis.

QUE le texte de ladite convention soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire «SERVICES TECHNIQUES D'URBANISME » pour la dépense décrite dans la présente résolution.

---

**2008.12240** **Clôture de la séance**

Il est proposé par Gaétan Falcon, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE la présente séance soit clôturée.

ADOPTÉE.

---

Albert Santerre, maire

---

Monique Aubry, directrice générale – secrétaire trésorière.

---

---